

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste	Jury par défaut	Tous les candidats	15	184	36	40	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Aptitude à la démarche scientifique

- Bonne maîtrise des compétences théoriques et expérimentales attendues en physique, sciences de la vie et mathématiques
- Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
- Aptitude à produire un raisonnement logique

Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée

- Maîtrise du Français et de l'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils numériques et bureautiques
- Capacité à se documenter et à communiquer en anglais

Rigueur et capacité d'organisation dans ses apprentissages

- Rigueur, méthode, assiduité
- Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

Qualités humaines : empathie, bienveillance et écoute pour les plus fragiles

- Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Aptitude à échanger / communiquer avec autrui

Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales

Capacité de gestion administrative et commerciale en relation avec la dimension médicale du métier

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation au diplôme d'Etat d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et dont le rôle principal est de fournir et d'adapter des aides auditives à des patients malentendants.

Ce métier exige de l'empathie, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.

La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.

L'enseignement théorique porte sur :

- l'audiologie clinique (exploration fonctionnelle et pathologie de l'audition, physiologie, neuropsychologie)
- les sciences associées à la technologie des aides auditives (informatique, électronique, acoustique, traitement du signal, phonétique, bio-statistique)
- les sciences humaines et sociales (droit et économie de la santé, gestion).

La formation pratique repose sur :

- les travaux pratiques (100 h en 1ère et 2ème année et 30 h en 3ème année)

- le mémoire (équivalent à 280h en 3ème année)
- les stages dans des services ORL de CHU, ou de CH et cliniques accréditées par le CHU, et les stages en établissements ou services gériatriques.

Info :

[UFR de Médecine](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'examen des vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale ou résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation		Notes de 1ère et terminale notamment en mathématique, physique, biologie et autres matières scientifiques. Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Essentiel
	Progression		Évolution des résultats en première, terminale et supérieur	Complémentaire
	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique		Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Essentiel
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers		Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à la démarche scientifique		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Cours post-bac	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Qualité de la communication écrite et orale		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, notamment en Français, Philosophie et en langues (Anglais notamment). Fiche Avenir. Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Qualités humaines		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important
	Capacités organisationnelles		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation		Projet de formation motivé	Important
	Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales		Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier d'audioprothésiste, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, au sein (stages de découverte, d'initiative personnelle, associations, etc).		Projet de formation motivé Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Très important

Signature :
Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne

